

# Compte-rendu de la réunion du Conseil des Sages

**Lundi 28 janvier 2019**

**MEMBRES PRESENTS** : FAVROT Annick, VIVIEN Josette,  
DERVAL Monique, FREMONDIERE Brigitte,  
BUREAU-COUASNON Joelle, ZWINGELSTEIN Christiane,  
BERNIER, Marc , CADY Bernard, YVARS Marc, SAUVAGE  
Jean-Michel.

**MEMBRES EXCUSES** : ALLAIRE Georges, GRELLIER Jean-Louis.

**MEMBRES ABSENTS** : BONNIN Eliane, LABAISSE Jean-Pierre

**Présence** de Madame CULCASI Danielle, de Monsieur le Maire (au début de la réunion) ; Madame BELLANGER Marcelle était excusée.

- Ouverture de la réunion par Bernard CADY à 14h30. Informations concernant les membres excusés.
- Monsieur le Maire présente ses vœux au Conseil des Sages, et encourage le travail des projets engagés.
- Plusieurs questions diverses sont abordées en sa présence, avant de commencer l'ordre du jour de la réunion :
  - ✓ Concernant le renouvellement des membres du Conseil des Sages, un changement du règlement intérieur sera opéré, afin d'effectuer ce renouvellement à 50% tous les 3 ans, au lieu d'1/3 tous les ans. Ce sera plus économique pour la commune, et plus efficace dans la suivie des projets.
  - ✓ Les comptes-rendus de réunions ont été validés par l'ensemble des membres du Conseil des Sages, et seront à disposition sur le site de la commune. Ainsi les Chalonais pourront prendre connaissance des réflexions et recherches du Conseil des Sages, qui par la suite peuvent aboutir à des propositions aux élus.
  - ✓ Proposition d'un déplacement à L'Assemblée Nationale le 12 avril, en même temps que le conseil municipal des enfants. Départ en car à 5h30 au parking de l'Armangé, et retour vers 22h30. La visite de l'Assemblée

Nationale aura lieu de 11h30 à 13h, suivi d'un piquenique ou d'un repas (à déterminer). L'après-midi, les enfants seront à la Maison de l'Europe ; les Sages décideront s'ils y vont également, ou s'ils choisissent d'aller visiter autre chose sur Paris. Ne pas oublier la carte d'identité ou le passeport. Georges ALLAIRE sera en contact avec Mme SAUTEJEAU en mairie, et transmettra les informations aux Sages.

- ✓ Rapide tour des groupes de travail en liaison avec l'Office du Tourisme. Le groupe « Œnotourisme » s'est réuni une fois à Saint Lambert du Lattay ; il y a des idées intéressantes autour de la vigne et du vin. Dans le groupe « Promotion et communication », il a été question de circuits touristiques pour les vélos, de réunions avec les prestataires de gîtes et chambres d'hôtes ; la personne du camping de Rochefort était très motivée. Monsieur le Maire ajoute qu'il y a possibilité d'intégrer le groupe « Tourisme intercommunal ».
- Les Sages participants à ces réunions ont reçu un très bon accueil ; ils ont été surpris car il y avait peu de monde. Monsieur le maire conclut cette rubrique en rappelant qu'à Chalonnes, on avait beaucoup d'atouts, dont la Loire.

## ➤ **Comptes-rendus des 4 groupes de travail : Sécurité routière et éclairage, Mobilité et accessibilité, Confluent du Layon biodiversité et camping, fracture numérique et informations.**

### ✓ **Groupe « Sécurité »**

Afin de pouvoir analyser et répertorier les besoins en éclairage et en sécurité (panneaux de signalisation, passages piétons, ralentisseurs, etc.), nous pouvons nous aider de plans des différents quartiers de CHALONNES SUR LOIRE.

Nous pouvons en faire la demande en mairie, au service du cadastre.

## **PONT DE CHALONNES**

(Côté campagne en venant de St Georges sur Loire) :

Absence d'éclairage sur le domaine public avant d'arriver au parking BONDU,

A envisager quelques poteaux d'éclairage un peu après la pancarte annonçant la ville de CHALONNES SUR LOIRE.

Il a été émis à plusieurs reprises la mise en place d'un sens giratoire juste à l'entrée du parking ; à ce sujet, la question a été de nouveau posée à M. Chazot en janvier 2019 ; et sa réponse fut différente de celle qu'il avait donné le 6 février 2017, où il disait : « Constat avéré

L'installation d'un mini giratoire devrait faciliter les manœuvres tout en apaisant les vitesses en entrée de ville / une validation de principe par le Conseil départemental est un préalable » ; en janvier 2019, il nous a dit qu'aucune démarche n'avait été faite en direction du Conseil Départemental, que le coût d'un giratoire comme celui-là était très élevé, et que ce n'était pas inscrit dans le budget.

## **LA BOURGONNIERE**

– Village des Oiselles :

Absence de passage protégé et fin du trottoir en bout de ligne de transport scolaire.

## **LES COURTILS**

Absence de passages protégés à certains endroits qui seront à préciser.

## **CENTRE VILLE**

Irrégularité de l'éclairage public ; nous demanderons quels sont les horaires d'éclairage des différents quartiers, ainsi que le rythme pour la semaine et les WE.

Il serait également intéressant de connaître le système d'énergie pour l'éclairage public et de souligner que les nouvelles technologies en matière de panneaux solaires peuvent permettre de faire des économies.

## **PARKINGS PROVISOIRES**

Lors de manifestations d'été, à CHALONNES SUR LOIRE, le stationnement « sauvage », même s'il est toléré provisoirement, présente un danger. Exemple : avant le pont (côté St Georges sur loire) les voitures sont stationnées de chaque côté de la route départementale qui n'est pas éclairée. Prévoir la réservation ou location de champ à proximité, permettant le stationnement de tous les véhicules venant de l'extérieur.

## **CODE DE LA ROUTE** (rappel des notions de base)

Nous avons évoqué le fait que le code de la route évolue et que nous ne sommes pas toujours au courant : nouvelles normes, nouveaux panneaux...

Afin de remédier à cet inconvénient qui peut poser des problèmes de sécurité routière, nous pourrions envisager dans le cadre d'un CAFE CITOYEN, une réunion conférence avec des intervenants qualifiés : gendarmerie, sécurité routière, auto-école, Une sorte de test de nos connaissances, ainsi qu'une projection argumentée pourrait faire prendre conscience à chacun de l'importance du respect du code de la route pour tous (automobiliste, motards, cyclistes, piétons...) Ce sujet à évoquer lors de notre prochaine réunion de Conseil des sages.

Précision : Information du CCAS (Centre Communal d'Action Social), la conférence des financeurs, au niveau du département, offre la possibilité d'obtenir des subventions. Pour ce faire, il faut monter un dossier et proposer les sujets avant le 25/02/2019,

Dans le cadre de la sécurité routière, nous avons aussi évoqué l'absence de connaissance de nos jeunes enfants et adolescents et pensons qu'une demande d'initiation pourrait être envisagée par les écoles. (Exemple du BSR)

## **SÉCURITÉ PREVENTION**

Revoir le sujet évoqué par le Maire, sur les caméras de vidéo-surveillance (projet à quel stade ?) et la nomination de personnes volontaires dans les quartiers, pour prévenir les services de police, en cas d'agissement suspect.

Nous demanderons à chacun des membres du Conseil des Sages, de faire l'analyse de son quartier en ce qui concerne l'éclairage et la sécurité routière afin de faire remonter l'information complète sur CHALONNES SUR LOIRE.

Intervention de Monsieur le Maire : il annonce une réunion publique dans les jours prochains (1<sup>er</sup> février) ; possibilité d'achats de terrains pour créer des parkings provisoires lors de grandes manifestations ; il parle aussi de la vidéo-surveillance à l'étude avec la gendarmerie

## ✓ **Groupe Accessibilité et Mobilité :**

### **L'accessibilité**

Nous évoquons le besoin que nous aurons de consulter les textes actuels concernant l'accessibilité, particulièrement des établissements publics, en ville, etc. Michel peut se renseigner plus spécialement sur les appareils élévateurs .

Nous envisageons également d'établir un contact avec des fédérations existantes, comme la Fédération des Malades et Handicapés (cf. livret 2019 de la Mairie, page 51), l'AGEFIP (recherche à faire), l'APF ..., et les éventuelles Commissions ...

Nous décidons de lister les différents endroits publics de Chalonnnes.

En premier lieu, Josette évoque le problème de **piscine de l'hôpital**, qui va fermer. Pas de travaux prévus pour la maintenir, ce qui exclut la possibilité de kiné dans l'avenir.

**La Poste** est accessible : rampe, porte automatique.

**La rue du Vieux Pont** permet l'accès aux magasins et aux banques ...

**L'Office de Tourisme** semble sans problème, toilettes à vérifier.

**La Mairie** : La porte d'entrée pose problème. Proposition de sonnette à hauteur de fauteuil

Accès aux étages : il existe un ascenseur par l'arrière du bâtiment, mais il semble petit pour contenir un fauteuil et un accompagnateur. Vérifier le volume.

Nous vérifierons aussi sur place le lundi 28 l'accès aux toilettes.

**Les Halles du Marché** : le bateau est mal placé, il est sur le côté et souvent bloqué par des gens. Il y a des marches, et les toilettes ne sont accessibles que pendant les heures d'ouverture. Il serait bien de nous mettre en relation avec la voirie pendant les travaux de la rue.

**Le Cinéma** : Etudier tous les problèmes sur place.

**Les Eglises ?** Est-ce du domaine public ? A St -Maurille, il existe une entrée par derrière.

**La Halle des Mariniers** : La porte n'est pas OK en autonomie. Vérifier les toilettes.

**La Médiathèque** : aucun accès possible actuellement.

On pourrait envisager un accès à la ludothèque par une rampe extérieure, à soumettre à l'élu et l'équipe technique.

Relancer le projet de l'ascenseur lors de cette rencontre.

INFO importante : La" sécurité Incendie " poserait problème lors d'une évacuation urgente !

**Le Parc de la Deniserie** : problèmes actuels : accès, pente trop grande du chemin enrobé, des toilettes adaptées ont été demandées. Faire le lien avec l'ancien projet : but initial ? Serait –il possible d'envisager une clôture avec un portail qui serait fermé la nuit ?

**Piscine municipale** : non équipée

### **La mobilité**

A suivre : la proposition de loi en cours du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire ; suivre également le texte futur sur les véhicules autonomes. Le tout à l'échelon municipal et territorial.

On a listé les types de transport : voitures, vélos et deux roues, train, cars, trottinettes électriques et autres engins.

Constats des problèmes et ébauches de solutions :

-Centre-ville saturé. Parkings pleins les jours de marché.

Quartiers excentrés (gare, la Guinière, la Bourgonnière, l'île) ; le but serait de les\_relier au centre-ville particulièrement les jours de marché.

Des **navettes** seraient l'idéal, mais difficiles à mettre en place, et coûteuses. Si l'idée en était retenue, il faudrait réfléchir aux parkings de départ, étendus aux autres communes des environs ...

Concernant plus spécialement la Gare, Jean-Michel pense qu'il serait possible de construire une **passerelle** qui éviterait de prendre la grand-route, et qui serait réservée aux vélos et à la navette.

Concernant **les vélos**, nous constatons l'absence de pistes cyclables : une seule, partielle seulement depuis le Layon jusqu'à la gare. A étudier dans tous les réaménagements des rues. Eventuellement créer de circuits dans des petites rues parallèles, par exemple à celle du Vieux Pont, car il s'avère que depuis le réaménagement, la circulation est déjà difficile pour les voitures, qui la boudent un peu, et tout-à-fait non sécurisée pour des vélos.

Nous notons toutefois que des arceaux ont été prévus ! Une étude serait à faire sur leurs emplacements.

Nous évoquons le problème des **trottinettes** qui circulent sur les trottoirs. Nous étudierons la réglementation.

### **Les trains et les bus :**

Joelle propose un accompagnement individualisé, par des bénévoles, aux usagers réguliers, pour les inciter à préférer ce type de transports à la voiture.

Beaucoup ne sont pas bien informés des avantages comme les cartes de réduction, les carnets de tickets, etc.

Une permanence, assurée par des bénévoles, pourrait être proposée (1 fois par mois ?) sur la mobilité.

Les informations pourraient être diffusées à l'aide d'une plaquette-guide.

**Covoiturage et stop-citoyen** : Une idée serait d'instituer un covoiturage organisé à partir d'une plate-forme. Les chauffeurs pourraient s'inscrire et recevraient une pastille à coller sur leur voiture. Les demandeurs les attendraient à des endroits déterminés. (Sous de panneaux Stop-Citoyen). Ils pourraient aussi consulter la plate-forme.

Cette idée, d'abord pensée pour la Gare, pourrait être étendue à tous les quartiers.

D'autres solutions sont à l'étude.

Contactez le salarié Mairie chargé du Développement Durable.

Intervention de Monsieur le Maire : Il faut se projeter dans le futur ; il existe des scooters à 4 roues ; et pourquoi ne pas en mettre en libre-service à la Résidence « Soleil de Loire » ? Le trottoir sur le pont pour rejoindre la Gare est un espace partagé entre piétons et cyclistes, attention à la sécurité, le muret manque un peu de hauteur côté plan d'eau. Il y a les zones 30 avec

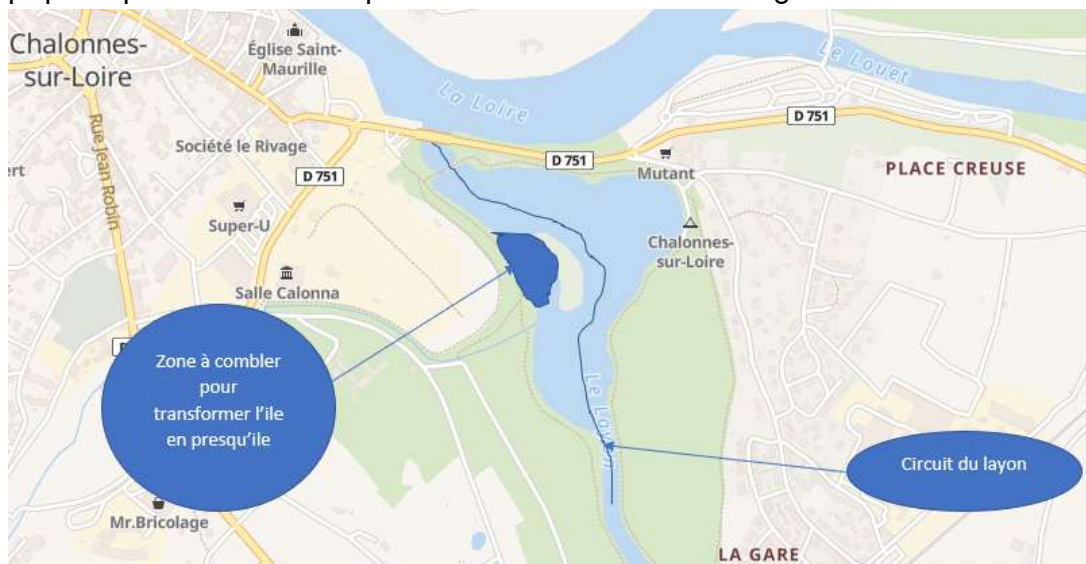
bande réservée aux vélos ; dans les zones 30, en cas de sens interdit, les vélos peuvent circuler dans les 2 sens.

Idées lancées : passerelle pour rejoindre la gare et la ville (Jean-Michel) ; réfléchir à la réhabilitation de la liaison du Petit Anjou

## ✓ Groupe Layon, Camping, Biodiversité :

Le groupe a émis un certain nombre d'idées et de réflexion sur les 3 objets de la rencontre :

- **Confluent du Layon** : voir le plan ci-joint, l'idée de creuser et de remblayer les pourtours est intéressante, le barrage créé par les piles du pont du layon permet d'assurer que l'eau amenée par le layon restera dans le nouveau plan d'eau creusé. Le remblai permettrait de transformer l'île centrale en presqu'île, venant ainsi élargir la zone de promenade et pique-nique. Questions : quelles sont les contraintes législatives ?



- **Camping** : le camping n'est pas rentable par manque de visiteurs, coincé entre la route et le Louet, il y a beaucoup de bruits. Pas d'animations si on exclut la guinguette. Peut-être, fermer le camping, utiliser les investissements réalisés pour d'autres activités et développer avec la



guinguette des soirées festives, le groupe doit tenter de trouver quelques idées.

- **Biodiversité** : les orientations qui seront prises doivent favoriser la biodiversité, mais quelle biodiversité voulons-nous ? la nature sauvage (insectes, ragondins moustiques) ou la nature raisonnée (canard, cygnes sauvage hérons) ?

Beaucoup de réflexions à lancer !!

## ✓ **Groupe Fracture numérique et Informations :**

### - **Fracture numérique**

Actuellement sur Chalonnes, des postes informatiques sont à disposition des habitants :

CCAS: 2 postes (recherches administratives)

Espace Emploi : 3 postes (recherche d'emploi et documents liés à l'emploi)

Spot : cours de formation avec « Forma-clé » de Beaupréau le jeudi matin

Centre social de St Georges, avec un formateur

Association « Club Infonet » : découverte et perfectionnement.

Il existe une aide à l'informatique pour les résidents de « Soleil de Loire ».

Il est possible aussi que un ou plusieurs postes soient à disposition à la Médiathèque ( renseignements à prendre)

Une information de ces possibilités pourrait être faite dans le journal de Chalonnes

Une proposition devra être faite pour la déclaration d'impôts sur internet , où ? et avec quel service ? avec quel intervenant ?

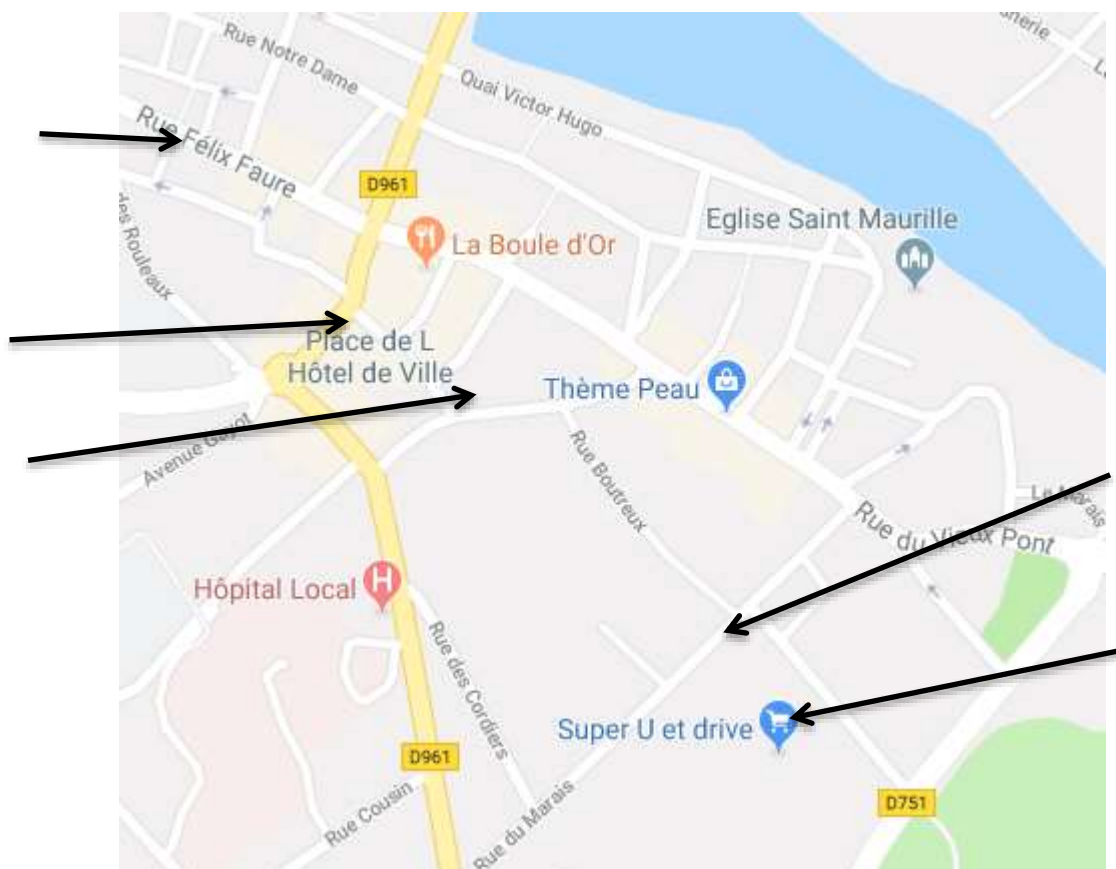
### - Informations

Réalisation d'une plaquette recto-verso :

1 côté : la santé, avec les coordonnées des professionnels de santé

1 côté : mairie, organismes officiels, les abréviations.

➤ **Compte-rendu de la rencontre avec M. Chazot pour améliorer l'implantation des bancs en ville , le 17 janvier 2019 :**



Le banc de Super U sera remplacé par un banc sans dossier  
Près de la borne à incendie avant la rue Bouteux  
Place Jean Robin  
Près de l'office du tourisme, face au C.A.  
Adossé aux Halles

Il a également été évoqué la possibilité d'en installer un autre dans la montée vers « Soleil de Loire », près de la Médiathèque.

## ➤ **Les Cafés-citoyens ou conférence ou réunion d'information:**

Nous avons retenu cette idée lors de la venue de nos amis Sages de Beaucouzé. Nous avons pensé que ce serait un moment de discussions, d'échange, de propositions, qui pourrait se faire dans un cadre convivial. Pour chaque café-Citoyen, qu'on pourrait aussi appeler conférence ou réunion d'information, un intervenant extérieur, spécialisé dans le domaine du thème choisi, pourrait animer la réunion. La prise en charge des frais d'intervention pourraient être pris en charge en partie ou en totalité par « La conférence des Financeurs », organisme départemental en lien avec le CCAS. Dans ce cas-là, il faut déposer un dossier avant la fin de février, qui sera étudié au cours du premier semestre, et l'action ne pourra se dérouler qu'à partir de septembre .

## ➤ **En conclusion de notre réunion :**

Nous avons prévu que chaque groupe de travail déjà en place (Sécurité, Mobilité et accessibilité, Confluent du Layon biodiversité et camping, fracture numérique et informations) se retrouve au moins une fois en février. Chaque responsable de groupe fera le nécessaire pour réserver une salle et informer les membres du groupe. Nous ferons une synthèse de ce travail lors de notre **prochaine réunion du Conseil des Sages, que nous avons fixée le Lundi 11 mars à 14h30.**

*Merci à Christiane ZWINGELSTEIN pour le secrétariat pendant la réunion.  
Merci à Josette VIVIEN pour l'organisation du petit moment convivial qui a suivi la réunion.*